

Appel à participation



risques industriels majeurs

les bons
ré-
flexes



www.lesbonsreflexes.com

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Réflex' Junior

**Conférences-débat sur les risques
industriels dans les collèges et lycées
de la région Rhône-Alpes**

A destination des enseignants des classes
de cinquième et de seconde des établissements
concernés par la campagne d'information 2008

MAMAN ! NE VIENS PAS
ME CHERCHER À L'ÉCOLE
IL Y A UN RISQUE MAJEUR...



www.lesbonsreflexes.com

CAMPAGNE RÉGIONALE 2008
D'INFORMATION DU PUBLIC

académie
Lyon



académie
Grenoble



Réflex'Junior

Une démarche de sensibilisation des jeunes aux risques industriels majeurs en Rhône-Alpes

Pour la première fois en Rhône-Alpes, **une action pédagogique de grande ampleur** est proposée aux classes des établissements scolaires concernés par la campagne d'information sur les risques industriels.

L'envie de donner aux jeunes la possibilité de mieux connaître leur cadre de vie, de les inciter à structurer, le plus tôt possible, des comportements réfléchis et adaptés face au risque industriel, et de connaître les moyens de s'en protéger, a fait naître l'idée d'organiser des **conférence-débats** dans les établissements scolaires¹.



Ces conférences sont **une occasion inédite pour les jeunes de rencontrer des professionnels de l'industrie, des acteurs de la sécurité et de la prévention** (services de l'Etat, collectivités territoriales, associations...), de débattre de manière ouverte et conviviale du sujet, et de s'approprier les consignes de sécurité, grâce à des animateurs aguerris !

Certains élèves entendront peut-être parler des risques industriels pour la première fois, d'autres feront le lien avec l'activité professionnelle de leurs parents... Quelle que soit la manière dont les jeunes percevront les informations qui leur seront transmises, les acteurs de la campagne d'information 2008 souhaitent leur offrir une réelle opportunité de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent !



Cette action pédagogique se veut simple dans son déroulement.

La participation de l'enseignant peut donc correspondre à :

- la préparation en classe du débat, grâce à des outils pédagogiques qui lui sont proposés (exposition en ligne, dossier pédagogique, film, CD Rom, ...).

L'idée est de faire émerger des questions qui pourront être posées lors de la conférence ;

- la participation à la conférence-débat (durée : 1h).

Tout au long de l'action, l'enseignant peut, s'il le souhaite, demander des informations complémentaires à un professionnel de l'éducation aux risques majeurs membre de l'équipe d'organisation de l'action.

¹ | Cette action fait référence au B.O. hors série sur les risques majeurs de Mai 2002. Ce dernier, consacré aux risques majeurs et au Plan Particulier de Mise en Sécurité dans les établissements scolaires, conduit à une prise de conscience accrue et à la nécessité d'anticiper en mettant en place des actions de prévention et / ou de protection.

LE CADRE DE L'ACTION

Depuis 1987, les exploitants des installations génératrices de risques technologiques doivent informer les citoyens des risques industriels qui les concernent. Réalisées sous l'égide des Préfets, ces campagnes d'informations sont financées essentiellement par les industriels, les services de l'Etat et les collectivités locales. Elles doivent être renouvelées tous les cinq ans.

Depuis 1993, dans le Rhône, et 1998 dans l'Isère, les campagnes sont coordonnées par le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPIRAL-Lyon), et le Comité pour l'Information sur les Risques Industriels Majeurs en Isère (CIRIMI).

Pour cette édition 2008, les huit préfets des différents départements qui composent la région Rhône-Alpes ont souhaité organiser une campagne globale. L'intérêt est de dispenser une information la plus complète possible et de porter un discours unique et partagé auprès des personnes concernées par les risques industriels majeurs. Cette campagne 2008 devrait permettre d'instaurer une dynamique entre les acteurs impliqués.



Afin d'aller au-delà de l'information strictement réglementaire et de la compléter par des supports diversifiés et plus pertinents pour certains publics destinataires, les organisateurs de la campagne 2008 souhaitent porter une information auprès des établissements scolaires et plus particulièrement des collégiens et des lycéens de la région Rhône-Alpes.

Cet appel à participation vous permet de vous inscrire à des conférences-débat qui auront lieu dans les établissements scolaires en Rhône-Alpes.

L'ORGANISATION DES CONFÉRENCES-DÉBAT

Une trentaine de conférences-débat proposée entre janvier et mai 2009 dans la région Rhône-Alpes

Chaque conférence a pour but :

- ➔ de faire connaître aux jeunes les activités industrielles qui ont lieu à proximité de leur établissement scolaire, et ainsi de mieux appréhender leur cadre de vie ;
- ➔ de les sensibiliser aux risques industriels majeurs ;
- ➔ de les familiariser avec les consignes de sécurité à appliquer en cas d'alerte ;
- ➔ de leur permettre de poser des questions à des intervenants professionnels, spécialisés dans la prévention des risques industriels majeurs.

Ces conférences seront l'occasion, en fonction des possibilités d'organisation, de convier les personnes de l'établissement ainsi que des représentants des parents d'élèves, afin de mieux connaître le dispositif de prévention des risques industriels majeurs et d'aborder l'importance de mettre en place le **Plan Particulier de Mise en Sûreté dans l'établissement**.

Pour information, deux « conférences pilotes » auront lieu durant la campagne d'information entre le 15 octobre et fin novembre 2008 dans les académies de Lyon et de Grenoble.

Cet appel à participation concerne la période de janvier à mai 2009.

Des conférences conduites par des animateurs qualifiés

Les conférences-débat sont conduites par des animateurs spécialistes de la prévention des risques majeurs, assistés en tant que de besoin par des personnes qualifiées issues des industries concernées, des services de l'Etat, des collectivités territoriales.

Une équipe d'animateurs, mandatée par le secrétariat de la campagne et conduite par le prestataire Sandra Decelle – Agence EDEL, se mobilise pour cette action afin de répondre de manière adaptée aux questions d'un public non averti.

LE DÉROULEMENT DE L'ACTION PÉDAGOGIQUE

L'action se déroule en deux temps :

1^{er} temps : un temps de préparation en classe pour faire émerger les questions

Des outils pédagogiques ont été réalisés pour faciliter la préparation du temps d'échanges :

- ➔ **Pour comprendre l'importance de mener de telles actions en milieu scolaire :**
un tryptique pédagogique a été réalisé, et sera distribué à tous les établissements scolaires concernés par la campagne. Il a pour objectif d'encourager la réalisation d'actions pédagogiques sur le thème des risques industriels majeurs et d'impulser la réalisation des Plans Particuliers de Mise en Sécurité.
- ➔ **Pour mieux suivre le débat :**
l'exposition en ligne "Réflex'Junior" permet d'aborder de manière simple et ludique les questions liées aux risques industriels majeurs (définitions des risques, éléments de compréhension de l'aménagement du territoire et de l'environnement, comportements en cas d'alerte...). L'exposition contribue ainsi à l'émergence de questions qui pourront être soulevées au moment de la conférence-débat.
- ➔ **Pour avoir un aperçu de l'ensemble des acteurs qui se mobilisent pour la prévention des risques industriels :**
le film "Face au risque industriel" d'une durée de 12 min. met en scène deux lycéens qui effectuent leur TPE (travaux personnels encadrés) sur les risques industriels majeurs. A cette occasion, ils vont être



amenés à rencontrer les différents acteurs du risque : maire, chef d'entreprise, pompier, DRIRE, préfet...

- ➔ **Pour obtenir des informations sur l'ensemble des risques majeurs présents en Rhône-Alpes** (naturels et industriels) et les aborder de manière interactive : **le CD-Rom** sur les risques majeurs en Rhône-Alpes².
- ➔ **Pour approfondir** et obtenir des informations plus exhaustives sur les risques industriels : **le dossier "relais d'opinion"** d'une vingtaine de page.

L'ensemble de ces documents sont disponibles sur le site www.lesbonsreflexes.com

2^e temps : une conférence-débat d'une heure

La mise en place de la conférence-débat est prise en charge par le Secrétariat de la campagne qui s'appuie sur un prestataire pour mener cette action, Sandra Decelle de l'Agence EDEL. L'établissement et l'enseignant seront contactés pour les modalités d'organisation pratique et logistique.

La conférence débat est prévue pour durer une heure, suivant un déroulement type, et pourra être mise en place, en accord avec les enseignants concernés, si possible au moment de la pause déjeuner.



2 | Ce dernier, réalisé en 2003, est peut-être déjà disponible à votre centre de documentation. Vous pouvez aussi le demander auprès du SPIRAL (tel : 04 37 91 44 00).

Pour participer aux conférences-débat

Il suffit de remplir le bulletin d'inscription
ci-dessous et l'envoyer ensuite à :

Action "Réflex'Junior"

Agence EDEL - Sandra Decelle
13 rue de la gare - 01700 Miribel

Ou d'envoyer un mél d'inscription avec les renseignements
demandés à : sandra.decelle@agence-edel.net

CALENDRIER

- ➔ Les dossiers de participation sont à renvoyer avant le **7 novembre**.
- ➔ Les établissements seront informés de la validation **avant le 1^{er} décembre**.
- ➔ Les participants recevront un document expliquant les modalités de l'action et seront contactés personnellement pour optimiser l'organisation des conférences-débat.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de l'enseignant souhaitant participer : _____

Prénom : _____

Téléphone où vous joindre directement : _____

Adresse internet : _____

Matière enseignée : . _____

Etablissement : _____

Adresse de l'établissement : _____



Soutien financier



Une action conduite par l'agence
EDEL - Sandra Decelle
sandra.decelle@agence-edel.net